



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Une nouvelle résidence pour personnes itinérantes ayant une maladie mentale ouvre ses portes à Vancouver

La résidence communautaire Hôtel Bosman accueille cent personnes

Vancouver, C.-B., 23 août 2010 – La Commission de la santé mentale du Canada et la société PHS Community Services ont annoncé aujourd’hui l’ouverture officielle de la résidence communautaire Hôtel Bosman qui fournit un logement et des services à une centaine de résidents. L’inauguration de cet établissement est un pas dans la bonne direction en matière de services aux personnes itinérantes de Vancouver qui sont aux prises avec un problème de santé mentale.

Chaque résident du « Bosman » possède sa propre chambre avec salle de bain attenante et se voit offrir toute une gamme de services sociaux et de santé en vue de l’aider à acquérir son indépendance. Ces services incluent des soins de base et de suivi psychiatrique, l’éducation vers le mieux-être, la gestion de la médication et les retrouvailles avec la famille ainsi que des ateliers de groupe tels que le yoga, la thérapie par les arts visuels et la musique ainsi que sur la vie au quotidien.

La résidence communautaire, établie dans un ancien hôtel du centre-ville de Vancouver est une composante importante du projet de recherche *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada. Ce projet, qui porte sur la santé mentale et l’itinérance, est le plus important du genre au monde. À Vancouver, *Chez Soi* s’intéresse tout particulièrement aux personnes itinérantes ayant un problème de consommation d’alcool ou de toxicomanie. Au cours des quatre prochaines années, il aura permis de loger et d’aider 300 personnes itinérantes qui y ont établi leurs quartiers.

Louise Bradley, présidente et directrice-générale de la Commission de la santé mentale du Canada, souligne : « Jusqu’à présent, nous avons recruté 325 participants à Vancouver et nous avons appris beaucoup en les côtoyant. Dans la rue, les difficultés qu’ils doivent surmonter sont répandues à un point alarmant. Ils manquent de soins de santé, ils craignent pour leur sécurité et ils sont fréquemment en crise. Un changement radical de notre système de soins de santé s’impose plus que jamais. »

Liz Evans, directrice générale de la société PHS Community Services, ajoute : « La résidence communautaire Bosman est un rayon d’espoir qui embrasse les valeurs fondamentales de notre société. Ne rejeter personne, considérer chaque personne comme un individu à part entière et donner la chance à chacun de se réaliser en tant qu’être humain. Cet endroit est tout désigné pour que l’on reconnaisse dorénavant qu’il est possible de vivre dans une ville ou dans un pays où des personnes qui ont une maladie mentale n’ont pas à vivre dans la rue. »

Des partenaires importants en Colombie-Britannique

La Commission de la santé mentale du Canada a obtenu une aide financière élevée de la part de la communauté vancouveroise pour qu'elle puisse mener à bien ce projet. La Ville de Vancouver a offert 500 000 dollars et la fondation Streetohome (www.streetohome.org) a remis 1,1 million de dollars, montant qui inclut une aide financière de la fondation Vancouver (www.vancouverfoundation.bc.ca) totalisant 275 000 dollars. Elle a aussi reçu une subvention à la rénovation et à la mise en valeur de l'agence BC Housing équivalant à 250 000 dollars.

Chez Soi : le plus important projet de recherche dans le genre au monde

Le projet *Chez Soi* est un projet de recherche novateur d'envergure nationale implanté dans cinq villes canadiennes : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Il vise à trouver les moyens les plus adéquats de loger et d'offrir des services aux personnes itinérantes ayant des troubles de santé mentale. Fondé sur le modèle accordant la priorité au logement (*Housing First*), il vient en aide aux personnes itinérantes en leur offrant d'abord un endroit où loger puis des services. Il a pour but d'établir si ce modèle est plus approprié que l'approche habituelle accordant la priorité à la prestation de services.

Au total, 2 285 personnes itinérantes ayant un problème de santé mentale participeront à cette étude. De ce nombre, 1 325 se verront offrir un toit et recevront des services d'aide connexes, des services de santé et des services sociaux. On les aidera notamment à entretenir leur logement, à s'acquitter de tâches habituelles telles que faire des achats et se rendre ou à un rendez-vous chez le médecin et à rechercher des occasions de formation, de bénévolat ou d'emploi. Les autres participants recevront les services couramment offerts dans les cinq villes où le projet est en cours. On procédera ensuite à une comparaison des deux groupes pour déterminer quelle modèle est le plus efficace.

Chez Soi fera du Canada un chef de file mondial en matière de prestation de services appropriés aux personnes itinérantes ayant une maladie mentale. Pour de plus amples renseignements au sujet du projet *Chez Soi*, rendez-vous au :

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/Pages/Litinerance.aspx> (français),
<http://www.mentalhealthcommission.ca/English/Pages/homelessness.aspx> (anglais).

-30-

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme à but non lucratif créé en vue de sensibiliser les Canadiens aux questions de santé mentale et d'améliorer la santé et les perspectives sociales des personnes confrontées à un problème de santé mentale. En février 2008, le gouvernement fédéral lui a accordé 110 millions de dollars pour qu'elle cerne les moyens les plus appropriés d'aider la population grandissante de personnes itinérantes ayant une maladie mentale. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.commissionsantementale.ca.

La société PHS Community Services offre des services de soutien au logement et loge à peu de frais et sans exclusion des personnes marginalisées qui, pour plusieurs, éprouvent des problèmes de santé mentale ou ont un handicap physique ou un problème de toxicomanie. Elle gère entre autres un centre d'injection supervisé et une galerie d'art et offre des services de désintoxication et de rétablissement après sevrage et de recherche d'emplois n'exigeant pas de compétences particulières. Elle aide ces personnes à mieux se débrouiller au quotidien et à gérer leur compte bancaire.

Renseignements ou pour des entrevues :

Commission de la santé mentale du Canada
Nujma Bond, 403 385-4033
Karleena Suppia, 403 385-4045

PHS Community Services
Liz Evans 604 720-3051
Jeff West, 778-316-8364